

L'an deux mil vingt-quatre, le seize juillet, à vingt heures trente minutes
Le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau-Montratier dûment convoqué le 9 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Castelnau-Montratier sur convocation de Monsieur Dominique Marin, Maire.

Présents : M. Mmes. Claudine Boïssel, Aurélien Bonnemort,, Jean-Luc Cambe, Lysiane Clary, Gaëlle Duchêne, Isabelle Espitalier, Patrick Gardes, Nicolas Gauzin, Angélique Ginibre, Sébastien Lafargue, Eliane Laval, Céline Marin-Bonnemort, Valérie Peleran, Bernard Resseguier, Joëlle Sanson

Excusés avec procuration : Elodie Boyer a donné procuration à Aurélien Bonnemort, Claire Perrotte a donné procuration à Céline Marin-Bonnemort

Absents : Gilbert Brocard, Sébastien Fourniols, Michel Lacoste, Mathieu Vinel,

Excusés : Pascal Ressigeac,

Secrétaire de séance : Céline Marin-Bonnemort

Validation à l'unanimité du procès-verbal du 27 juin 2024

1 - Délibérations :

1.1- Acquisition des parcelles cadastrées H 825 et 827 au lieu-dit Cause de Manas :

Délibération votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45

Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie, sur le site internet de la mairie ainsi que sur le panneau d'affichage.

Le Maire :

Dominique Marin



